

LES MAIRES DU CANTON EN RÉUNION

Depuis le renouvellement des conseils municipaux en mars dernier, les élus du département et, plus particulièrement les maires, ont été invités à participer à différentes sessions de formation ou réunions de travail destinées à les familiariser avec le fonctionnement de la collectivité départementale et leur permettre ainsi une efficacité accrue dans leurs démarches administratives, ou leur recherche d'aides aux projets communaux. Organisées au niveau de l'ensemble du département ou bien dans chaque canton, ces réunions ont été très appréciées par les élus.



munes d'Eure-et-Loir à découvrir le fonctionnement de l'ensemble des services départementaux. Réunis sur plusieurs jours en fonction des possibilités d'emploi du temps des uns et des autres, les élus ont été accueillis dans l'hémicycle de la place Châtelet à Chartres, pour prendre connaissance des rouages de l'administration départementale : qui sont les chefs de service ? Quelles sont les bonnes démarches à adopter ? Quel est le calendrier des décisions ? ... Ces journées intitulées « Université des Maires » ont permis d'apporter de nombreuses informations aux élus des communes.

réunis à trois reprises, en février, juin et en novembre 2008.

C'est dans le cadre de la démarche autour du Livre Blanc, que les maires des dix-huit communes du canton ont été réunis en mairie du chef-lieu, à la mi-juin. En présence d'Albéric de Montgolfier, Président du Conseil Général et de Jean-Paul MALLET Conseiller Général du canton, les élus ont pris connaissance des priorités du Département et leur déclinaison cantonale. La matinée de travail a été suivie par une visite du collège Jean Moulin, propriété du Département, où les maires ont été accueillis par Jean-Pierre FAURE, Principal de l'établissement. Les élus se sont ensuite rendus sur le site de la déviation du bourg du Boullay-Mivoye, où les responsables du service des routes du Conseil Général les attendaient en com-

L'université des maires

Dès le début de ce nouveau mandat, le Conseil Général a tenu à inviter les élus des 403 com-

Des réunions cantonales

Au niveau local, les maires du canton de Nogent-le-Roi ont été





pagnie de Dominique LEBLOND Conseiller Général Président de la Commission des Routes pour leur présenter les travaux en cours.

Au mois de novembre dernier, les maires se sont à nouveau retrouvés en mairie de Nogent-le-Roi, autour du programme 2009 des aides aux investissements communaux, appelé aussi F.D.A.I.C... Assisté des responsables administratifs du Conseil Général, Jean-Paul MALLET, Conseiller Général du canton, a présenté aux maires les principales évolutions du règlement des aides aux communes, pour l'année 2009.

Cette réunion a constitué également l'occasion de travailler avec les maires sur les procédures rela-

tives à la réalisation d'aménagement de sécurité routière dans leur commune. Le Conseiller Général du canton et les services du Conseil Général ont apporté aux élus présents différentes informations relatives à ces projets : caractéristiques des aménagements, modes de financement, rôle des services départementaux, ...

Le fonds d'aide aux communes : une aide essentielle pour les communes

Bien que non obligatoires pour le Conseil Général d'Eure-et-Loir, les aides aux communes constituent un élément essentiel de sa politique en faveur des communes ; ces aides apportent aujourd'hui un financement à hauteur de plus de 8 millions €, au profit de 350 collectivités de l'Eure-et-Loir (données 2007). Pour ce qui concerne le canton de Nogent-le-Roi, ce sont 488 605 € d'aides qui ont été accordées en 2008, aux 18 collectivités du canton ayant présenté 28 demandes de subvention. La liste de ces aides montre la grande diversité des soutiens apportés aux investissements des communes : travaux de voirie, enfouissement de

réseaux, aménagement de locaux, équipements sportifs, gros équipements scolaires, environnement, aménagements de sécurité...

Au moment où le débat sur le rôle de chaque niveau de collectivité fait l'objet de nombreuses réflexions, en vue d'une « clarification » des compétences des collectivités, l'on comprend que le rôle joué par le Conseil Général constitue une condition importante de la réalisation de ces projets pour lesquels les aides d'Etat sont soit inexistantes, soit en diminution importante. Que se passera-t-il, si cette politique d'aides aux communes est supprimée des champs d'action du Conseil Général ? Les projets communaux devront-ils se financer sur le seul budget communal ? Les réponses à ces questions ne sont pas encore connues, mais elles revêtent une importance réelle pour l'avenir de nos communes.



Remise d'une encyclopédie aux collégiens

L'Eure-et-Loir a une population jeune (27 % de la population a moins de 20 ans dans le département, près d'un tiers dans certains cantons). Depuis 2004, le Département, en collaboration avec l'Inspection Académique, a souhaité mettre en œuvre un plan pour une meilleure réussite scolaire. Celui-ci relayé au quotidien par les équipes éducatives des collèges, s'est donné pour ambition de contribuer à la réussite des élèves.



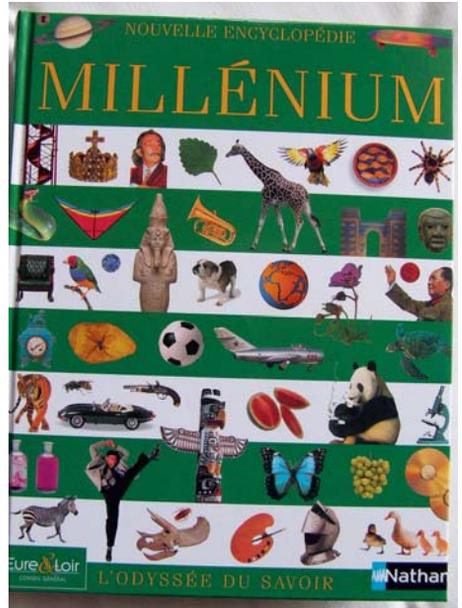
Le tour des connaissances

Depuis 2004, à chaque rentrée (dans le courant du mois d'octobre), le Conseil Général distribue gratuitement une encyclopédie en 1 volume à chaque élève entrant en 6^e (environ 5 500 exemplaires/an sont distribués en collèges publics et privés). Cet ouvrage de référence donne les moyens aux élèves de développer leur savoir et de faire grandir leur envie de connaissance.

L'ouvrage est choisi dans le cadre d'un appel d'offres en fonction de la qualité de son contenu, de sa capacité à être un bon complément aux cours et aux centres de documentation, et de son attractivité auprès d'un jeune public (iconographie).

L'encyclopédie peut servir de support pédagogique pour les enseignants (15 exemplaires par établissement sont à la disposition des enseignants) et est également diffusée dans le réseau Bibliothèque Départementale Eure-et-Loir et du Centre d'Information et d'Orientation.

6 000 exemplaires, pour les 5 100 élèves de 6^e habitant dans le département, ont été commandés pour cette année 2008.



Objectifs

- Pour le collégien et sa famille : il s'agit de susciter l'ouverture sur le monde des livres et de la connaissance,
- Pour l'équipe pédagogique des établissements : l'encyclopédie constitue un outil et un support



Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

6, rue de la Volaille
28210 NOGENT-LE-ROI
Tél. : 0 820 834 066 (0,12 €/mn)
Fax : 02 37 51 65 83



pédagogiques utilisés notamment en Centre de Documentation et d'information (C.D.I.).

Le Conseil Général offre avec cette encyclopédie une source sûre et riche en termes de connaissances.

Celle-ci n'est certes pas exhaustive mais permettra de répondre à de nombreuses questions.

Le coût de l'opération

- coût total : 160 742,40 €
- coût par collégien : 29,12 €

Le financement de cette opération est inscrit au budget du Conseil Général.

Pour le collège Jean Moulin, la remise des encyclopédies a eu lieu avant les vacances de la Toussaint, au C.D.I. de l'établissement grâce à l'organisation mise en place par Mme GODIVEAU, documentaliste, avec l'aide des professeurs des 6 classes de 6^e et en présence de monsieur J-Pierre FAURE, Principal de l'établissement.



« LE CHEMIN VERT » UN NOUVEL ENSEMBLE IMMOBILIER À NOGENT-LE-ROI POUR FAVORISER L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

*La commune de Nogent-le-Roi souhaitant favoriser l'accèsion à la propriété pour les familles a développé un projet de construction de 20 maisons individuelles jumelées, sur un terrain lui appartenant, situé rue Charles Loyseau (accès par le haut de la rue Eugène Mesquite). Après avoir pris contact avec plusieurs sociétés d'aménagement susceptibles de réaliser cette opération, c'est la société **FRANCELOT KHOR IMMOBILIER** qui a été retenue par la commune.*

Les réflexions menées en commun avec les élus nogentais ont permis de définir les caractéristiques de cette opération qui comprendra 20 maisons individuelles jumelées deux à deux, de type 4, avec 80 m² habitables, construites sur des terrains compris entre 300 et 400 m². Soucieuse de permettre également le développement du logement loca-



tif de qualité, la commune a proposé à la société anonyme Eure-et-Loir Habitat de réaliser quatre maisons individuelles de même type, sur le terrain contigu. Ce sont donc au total 24 logements qui seront construits sur cette parcelle de 4 000 m² environ, dans un environnement vert, proche des écoles et des services, qui sont

destinés en priorité aux familles à la recherche d'une première accession à la propriété.

CONTACTS :
KHOR IMMOBILIER
10, rue des Gaudines
78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. : 01 39 04 02 97



Des voyages extraordinaires en musique pour les élèves

L'ensemble orchestral les Voyages Extraordinaires est une formation symphonique fondée sur un effectif de 45 musiciens professionnels dont la plupart ont un lien avec l'Eure-et-Loir. De par sa formation, son répertoire est vaste : il couvre trois siècles de musique symphonique et lyrique jusqu'à nos jours. La vocation de l'Ensemble Orchestral est d'ame-



ner la musique au plus grand nombre de mélomanes au sein du département et de former de nouvelles générations d'auditeurs. Cette formation a reçu le soutien du Conseil Général d'Eure-et-Loir.

Cet ensemble souhaite aussi sensibiliser les jeunes par une démarche pédagogique en présentant des concerts scolaires et des manifestations "jeune public". C'est dans ce cadre que l'ensemble musical a été accueilli par la CC4V, au mois de décembre 2007, à l'église Saint-Sulpice de Nogent-le-Roi, pour un concert présentant une œuvre de Richard WAGNER intitulée « Siegfried ».

Après une courte introduction musicale, Joachim Jousse, le chef de cet ensemble a expliqué aux élèves le sens de cette œuvre du compositeur allemand Richard WAGNER, dont il a donné le nom à son troisième enfant.

240 enfants de 6 écoles du territoire de la Communauté de Communes des Quatre Vallées ont assisté à ce concert pédagogique de qualité en compagnie de leurs enseignants. Il s'agissait des



écoles de Nogent-le-Roi (Jean Rostand et Couté, Saint-Joseph), des regroupements pédagogiques de Chaudon et Coulombs, ainsi que Faverolles-les Pinthières.

Pour un grand nombre d'entre eux, il s'agissait de leur premier contact avec un concert de musique classique et d'un orchestre de type symphonique. Une belle après-midi musicale autour d'une formation soutenue financièrement par le Conseil général d'Eure-et-Loir.

La rentrée au collège Jean Moulin

594 élèves ont effectué leur rentrée au collège Jean Moulin, ce qui place cet établissement au 2^e rang des collèges ruraux pour leurs effectifs dans le département. 505 élèves y fréquentent la demi-pension. 72 % des élèves de 3^e ont obtenu leur brevet des collèges et 56 % de ces mêmes élèves ont rejoint une classe de seconde générale en lycée. Chaque jour, ce sont entre 15 et 30 élèves qui participent à l'aide aux devoirs organisée après les cours.

Visite pastorale

Mgr Michel PANSARD, évêque de Chartres, a visité au mois de juin, les prêtres du groupement paroissial de Nogent-le-Roi. À l'occasion de cette visite, il a souhaité rencontrer les maires des communes du secteur afin de connaître leur analyse sur l'évolution des collectivités et leur population. Un échange de vues très enrichissant, au moment où les collectivités républicaines, tout comme les communautés religieuses, recherchent la meilleure adéquation entre les territoires et leurs missions.

Les Quatre Vallées : une communauté de projets

La communauté de communes des 4 Vallées, qui regroupe 12 communes de notre secteur et près de 11 000 habitants, a renouvelé son conseil communautaire à la suite des élections municipales. Par 28 voix sur 29, Jean-Paul MALLET, maire de Nogent-le-Roi, a été désigné comme président de la CC4V. Il sera assisté de 7 vice-présidents : Jean-Jacques GUET (maire de Chaudon), B. THIROUIN (maire de Lormaye), P. LEONARDI (maire de Senantes), G. WEYMEELS (maire de Bréchamps), C. BOURGANEL (maire de Faverolles), J.-N. MARIE (maire de Coulombs) et Michèle VIEL (maire-adjointe de Saint-Laurent-la-Gâtine). Le conseil communautaire comprend 29 membres.

« Maurice » médaillé !

La Direction départementale de la Jeunesse et des Sports récompense les bénévoles associatifs fortement impliqués dans les responsabilités. Maurice MARTINY,

bien connu des habitants du canton et des marcheurs de « tous pieds », a reçu en janvier dernier la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, dans les salons de la Préfecture. Bravo !

Ralentissons !

La commission des routes du Conseil général a décidé de mettre en œuvre un dispositif expérimental de réduction de la vitesse en entrée d'agglomération. Ce dispositif souligne la transition entre espace rural ouvert et espace urbain fermé en rétrécissant le champ visuel de l'automobiliste.

Cet aménagement est en cours de réalisation sur 5 sites, qui feront ensuite l'objet d'un suivi de vitesse.

L'entrée de Villemeux, côté Dreux, fait partie des sites retenus pour cette expérimentation, à hauteur de la zone où le revêtement de voirie au caractère rugueux a été mis en place.

Déviation de Nogent-le-Roi : DUP favorable

C'est dans l'Écho Républicain du 16 octobre dernier qu'a été publié l'arrêté préfectoral n° 2008-1015 du 6 octobre 2008 déclarant d'utilité publique le projet de déviation de la commune de Nogent-le-Roi, emportant compatibilité des POS des communes de Chaudon, Coulombs et Lormaye.

Par ailleurs, dans cette même annonce, l'arrêté concernant le contournement de Nogent-le-Roi par la RD 983 a été publié.

Le médiateur de la République à votre service

Jean-Pol PHILIPPE, médiateur de la République, est à la disposition de toute personne recherchant une aide dans le cadre des relations avec les organismes exerçant une mission de service public. Contacts et renseignements au 02 37 38 84 21 ou www.mediateur-republique.fr.

Création d'un service de transport pour les jeunes grâce à la Communauté de Communes des Quatre vallées

Les élus de la CC4V ont décidé la mise en place d'un nouveau service de transport au profit des jeunes, inscrits au PRIJ pendant les vacances scolaires afin qu'ils puissent se déplacer jusqu'au lieu des activités. Ce service qui fonctionnera pendant les vacances scolaires, reprendra les lignes mises en place pour la desserte du marché de Nogent-le-Roi, le samedi matin. Il est assuré par les taxis du secteur au prix d'un ticket Transbeauce.



Découvrez le site Internet de l'école de musique et de danse

Un nouveau site est à votre disposition pour obtenir toutes les informations relatives à l'école

de musique et de danse de la CC4V.

<http://emdcc4v.pagesperso-orange.fr/>



Mettez cette adresse dans vos favoris et n'hésitez pas à visiter régulièrement le site internet dédié à l'école de musique de danse.

Cette réalisation est le fruit du travail de Patrick TROYSI, parent d'élève de l'école de musique. Bravo à lui.

Le « Jardinier Cantonal » nous a quittés



Michel CHAPET, personnalité attachante de Coulombs, nous a quittés cet été. Nous garderons de lui son image d'amateur éclairé de l'histoire de notre canton et des communes, sa connaissance des hommes et son goût pour la culture. « Jardinier cantonal », il avait à cœur de partager son savoir-faire et ses connaissances. Son nom restera présent dans l'histoire locale, à laquelle il a beaucoup contribué ! La Cantonade adresse à madame CHAPET ses plus sincères condoléances.